



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E49022

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2024

ÉDITÉ LE 26/01/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/1976  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 20/04/2015  
120 000

Raison sociale : DECO MAG SARL

446 RUE DE PEYREHORADE  
40300 CAGNOTTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DAX 76 B 78 307660829RC40

Téléphone : 05 58 73 08 25  
Portable : 06 11 39 62 47

Fax :

Siret : 307 660 829 00010

Code NACE : 4332C

Numéro caisse de congés payés : TESE

Site Internet : deco-mag.fr  
E-mail : deco-mag@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 75402161

Responsabilité légale :  
LESCOUTTE PATRICK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 75402161

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 10/01/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.